

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour ci-dessus.

PREMIERE RESOLUTION

(Rapport de gestion de la gérance sur les activités de la société et sur les états financiers de synthèse sur l'exercice clos au 31 Décembre 2024)

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos au 31 Décembre 2024, constate que la société a réalisé un bénéfice comptable de **cinq milliards neuf cent vingt-quatre millions cinq cent soixante-dix-neuf deux cent quatre-vingt-douze francs guinéens (5.924.579.292 GNF)**.

L'assemblée générale approuve en conséquence tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 et affectation des résultats)

L'assemblée générale approuvant les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, prend acte de la réalisation par la société d'un bénéfice comptable de **cinq milliards neuf cent vingt-quatre millions cinq cent soixante-dix-neuf deux cent quatre-vingt-douze francs guinéens (5.924.579.292 GNF)**.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice 2024 qui s'élève à un bénéfice comptable de **cinq milliards neuf cent vingt-quatre millions cinq cent soixante-dix-neuf deux cent quatre-vingt-douze Francs Guinéens (5.924.579.292GNF)** comme suit :

| | |
|---|--------------------|
| - Réserve légale : | 2.000.000 GNF |
| - Apurement Report à nouveau débiteur : | 3.502.592.151 GNF |
| - Dotation aux Réserves libres : | 1.000.0000.000 GNF |
| - Distribution de Dividendes : | 1.000.000.0000 GNF |
| - Solde affecté en Report à nouveau créditeur : | 419.987.141 GNF |

Soit une affectation totale conforme au bénéfice à répartir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ENREGISTRE Sous les
Références Suivantes

Folio N°: 06 Bd N°: 5278

Montant: 100 000

Lettre: Cent mille

Conakry, le 13/06/28

MY

GA

2

AJ

REPUBLIC DE GUINEE
TIMBRE FISCAL
2000 FRANCS
A07410913



TROISIEME RESOLUTION

(Quitus à la gérance)

L'assemblée générale donne quitus aux Gérants pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Cabinet GESNY AFRICA, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises pour la publicité et le dépôt du présent acte, notamment auprès du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Conakry (République de Guinée), ainsi que de signer tous actes et documents y relatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisée, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à douze heures.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les membres du bureau et les associés.

M. Cédric ANDRE
Le secrétaire de séance

M. Habhibou DIALLO
Le Président de séance

| | |
|---|---------------|
| ENREGISTRE Sous les Références Suivantes | |
| Folio N°: | 06 Bd N° 5278 |
| Montant: | 100 000 |
| Lettre: | Cent mille |
| Conakry, le 13/06/25 | |



Mo

DECLARATION DE CONSTITUTION DE PERSONNE

- OU D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE
- OU D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE D'UNE PERSONNE MORALE ETRANGER

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

1 DENOMINATION : MT Solutions Guinée

2 NOM COMMERCIAL : ENSEIGNE SIGLE : MTS Guinée

3 ADRESSE DU SIEGE : Immeuble Airwell-Almamya, Commune de Kaloum, République de Guinée.

4 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT CREE :

5 FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE N° R.C.C.M. DU SIEGE :

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000 GNF NUMERAIRE : 10.000.000 GNF DONT NATURE :

DUREE : 99 années

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET AUX ETABLISSEMENTS

6 ACTIVITE : - Les activités de financement et l'exécution de tous travaux de construction, de bâtiments et génie civil, et, généralement toutes entreprises de travaux publics ou autres; Les activités afférentes à l'aménagement et à la décoration ; La fourniture d'équipements, l'approvisionnement de tous types de biens ou services à des entreprises et/ou administrations ; Prestataire de services auprès des entreprises privées, publiques et des particuliers ; Le commerce en général et la distribution, ainsi que toutes activités de transport; Toutes activités d'importation, d'exportation,...;Toutes activités agricoles, notamment toutes activités liées à l'industrie agroalimentaire; Toutes activités afférentes à l'exploitation de mines; La réalisation de toutes opérations minières sous une forme directe ou indirecte, la distribution et la représentation de tous produits miniers ; etc i. statuts).

7 Date de début : 25 Juin 2015 Nombre de salariés prévus :

PRINCIPAL ETABLISSEMENT OU SUCCURSALE :

8 Adresse : Immeuble Airwell-Almamya, Commune de Kaloum, République de Guinée.

9 Origine : Création Achat Apport Prise en location gérance Autre (préciser) :

10 Précédent exploitant : Nom : Prénom :

11 Adresse :

12 Loueur de fonds (nom/dénomination, adresse) :

R.C.C.M. :

13 ETABLISSEMENTS SECONDAIRES (autres que celui créé) : Non, Oui (préciser)

Adresse :

Activité :

ASSOCIES TENUS INDEFINIMENT ET PERSONNELLEMENT (*)

14 (*) La totalité des renseignements relatifs à ces associés doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M.o. Bis annexé

RESUME DES INFORMATIONS :

| NOM | PRENOM | DATE ET LIEU DE NAISSANCE | ADRESSE |
|-----|--------|---------------------------|---------|
| | | | |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*) (**)

15 (*) Concerne les Gérants, Administrateurs ou associés ayant le pouvoir d'engager la personne morale

(**) Les renseignements ne pouvant figurer ci-dessous doivent IMPERATIVEMENT être reportés sur le formulaire M.o. Bis annexé

| NOM | PRENOM | DATE ET LIEU DE NAISSANCE | ADRESSE | FONCTION (***) |
|-------|----------------|---------------------------|-------------------------------------|----------------|
| TOURE | Ibrahima Kalil | 03 août 1968 à Conakry | Minière, Commune de Dixinn, Conakry | GERANT |

(***) Préciser : Gérant, PDG, Administrateur, Associé

COMMISSAIRE AUX COMPTES

| NOM | PRENOM | DATE ET LIEU DE NAISSANCE | ADRESSE | FONCTION TITULAIRE SUPPLEANT |
|-----|--------|---------------------------|---------|------------------------------------|
| | | | | |

LE (LA) SOUSSIGNE(E) (préciser si mandataire) : Me Youssouf DIALLO, Notaire

demande à ce que la présente constitue DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M.

16 La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniformisé sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef, souigne qui a procédé à la transcription le 25/06/2015, sous le NUMERO 3852, à l'Origine, à l'Etat de Conakry, le 15/06/2015.

Fait, à Conakry

Le 25 Juin 2015

Signature :

